

escouade prévention Jeunesse



Édition 2021-2022

GUIDE À L'ATTENTION DE L'ENSEIGNANT ET DE L'ENSEIGNANTE QUI PARTICIPE À L'EPJ

Commission des normes, de l'équité,
de la santé et de la sécurité du travail

cnesst.gouv.qc.ca

CNESST

Présentation du programme

Mise en contexte

Depuis plusieurs années, les jeunes sont une priorité pour la CNESST. La Stratégie jeunesse 2020-2023 énonce que pour favoriser le développement d'une culture de prévention où les travailleurs et travailleuses de demain seront respectueux des lois en matière de travail, il importe de sensibiliser et d'outiller les jeunes tout au long de leur parcours scolaire et de leur intégration au marché du travail. Comme les jeunes ne constituent pas une population homogène, la CNESST souhaite développer différentes approches et activités, adaptées aux besoins et à l'âge des divers groupes ciblés.

Les jeunes ayant un parcours scolaire atypique et cumulant plusieurs facteurs de risque et de vulnérabilité représentent un groupe auprès duquel il importe d'intervenir. C'est pour agir précisément auprès de cette clientèle que le programme Escouade prévention jeunesse (EPJ) a été développé. C'est ainsi qu'une toute nouvelle escouade a vu le jour...

C'est au cours de l'année scolaire 2021-2022 que ce programme sera déployé, en projet pilote, soit dans certaines régions seulement. À la fin de l'année, un bilan sera fait afin d'identifier les bons coups et les améliorations à apporter. Votre rétroaction quant aux activités sera donc grandement utile et appréciée.

Objectifs de l'EPJ

L'objectif principal de l'EPJ est de sensibiliser et d'outiller les jeunes du Parcours de formation axée sur l'emploi (PFAE) quant à leurs droits et responsabilités en matière de travail, ainsi qu'à l'importance de la prévention en milieu de travail.

Le programme vise également certains objectifs spécifiques, notamment d'amener les jeunes à :

- connaître les principaux droits et obligations des travailleurs et travailleuses et des employeurs en matière de SST;
- identifier divers types de risques à la SST¹;
- comprendre la différence entre équité salariale et égalité salariale;
- distinguer les emplois majoritairement féminins des emplois majoritairement masculins;
- identifier les caractéristiques souvent oubliées des emplois majoritairement féminins et comprendre leur importance;
- connaître les principales normes du travail les concernant (salaire minimum, semaine normale de travail et heures supplémentaires, jours fériés, vacances, harcèlement psychologique ou sexuel);
- connaître les différents recours prévus par la *Loi sur les normes du travail*.

1. La typologie des risques présentée dans le cadre du programme EPJ a été élaborée par Marie Laberge et coll. (2018) et comporte quatorze catégories de risques. Cette typologie a été choisie dans une optique pédagogique pour aborder plusieurs risques avec les élèves. Il importe de savoir que la CNESST identifie six types de risques qui englobent ceux de la typologie qui vous sera présentée.



Rôle des agents de prévention

Les deux agents ou agentes de prévention qui animeront les deux ateliers dans votre classe sont de jeunes étudiants ou étudiantes universitaires, embauchés à temps partiel, spécifiquement pour le programme Escouade prévention jeunesse. Ils ont été choisis, car ils ont démontré un vif intérêt pour la santé et la sécurité du travail ainsi que pour le droit du travail de façon plus générale. Ils adhèrent aux valeurs de la CNESST et croient à l'importance de la prévention.

Ils sont formés pour animer les ateliers qui vous seront offerts, mais ne sont pas des experts de contenu. Il ne faut donc pas s'attendre à ce qu'ils répondent à toutes les questions particulières.

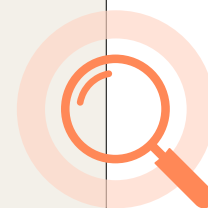
Votre rôle

En acceptant de participer à l'Escouade prévention jeunesse, vous vous engagez à recevoir la visite de deux agents ou agentes de prévention, qui animeront les deux ateliers dans votre classe, à deux moments différents, préétablis avec eux lors d'un entretien téléphonique. Il est important de respecter ces moments de rencontres puisque l'équipe de l'escouade travaille à temps partiel et planifie leur horaire.

Comme vous êtes la personne qui connaît le mieux votre groupe d'élèves, votre participation lors des ateliers est essentielle.

Nos principales attentes envers vous :

- agir comme facilitateur en préparant la venue des agents en classe;
- fournir une assistance pendant l'animation (s'occuper des interventions disciplinaires lorsque nécessaire, favoriser la participation, etc.);
- aider vos élèves à établir des liens entre les deux ateliers;
- remplir les questionnaires d'appréciation qui vous seront envoyés;
- animer des périodes de rétroaction avec vos élèves à la suite des ateliers pour favoriser l'intégration des nouveaux apprentissages.





Description des ateliers et de vos « tâches »

Les différentes activités présentées dans cette section ont été élaborées spécialement pour l'Escouade prévention jeunesse et tiennent compte des besoins spécifiques des élèves du PFAE. Les informations communiquées à l'agent ou l'agente de prévention au sujet de vos élèves lors de la prise de contact permettront aussi d'adapter les contenus et l'animation à leurs besoins spécifiques.

Atelier 1 : La santé et la sécurité du travail.

Durée : Entre 50 et 75 minutes.

Déroulement : Le premier atelier comporte deux activités.

Lors de la première activité, les élèves devront effectuer des associations entre des illustrations (de risques ou d'accidents) et une typologie de risques, développée par la chercheuse Marie Laberge et ses collègues (voir la référence dans la section des ressources utiles).

Au cours de la seconde activité, diverses mises en situation seront présentées aux élèves, qui devront identifier les principaux droits et les principales obligations en lien avec les situations.

Préparation à l'atelier 1

Quelques jours avant la venue des agents et agentes de prévention dans votre classe, nous vous invitons à prévoir un moment de discussion avec vos élèves pour leur présenter le programme Escouade prévention jeunesse et le thème du premier atelier.

Voici le lien vers la capsule vidéo jeunesse qui aborde la santé et la sécurité du travail : ([lien à venir](#))

À ce moment, vous pourrez aussi établir un portrait général des connaissances de vos élèves en leur posant différentes questions sur la santé et la sécurité du travail. Vous pourrez par la suite communiquer avec l'équipe de l'Escouade prévention jeunesse pour leur transmettre toute information relative à l'état de connaissances du groupe, afin que ceux-ci puissent adapter leur atelier en conséquence.

À faire à la suite de cette première visite...

À la suite de l'atelier, vous recevrez par courriel un questionnaire d'appréciation et de rétroaction. Avant de le remplir, nous vous invitons à prendre un moment avec vos élèves pour discuter avec eux des apprentissages réalisés et pour connaître leur appréciation globale de l'atelier. Cette étape doit être réalisée **dans les cinq jours ouvrables suivant l'atelier**. Votre rétroaction est essentielle, car les informations recueillies nous permettront d'apporter des modifications au programme, à la suite du projet pilote.



Atelier 2 : L'équité salariale et les normes du travail.

Durée : Entre 50 et 75 minutes.

Déroulement : Le deuxième atelier comporte également deux activités.

La première activité aborde l'équité salariale, au cours de laquelle les élèves seront amenés à associer des caractéristiques (efforts, qualifications, responsabilités, etc.) à des illustrations d'emplois majoritairement féminins et d'emplois majoritairement masculins.

Pour la seconde activité, les élèves participeront à un jeu de bingo portant sur différentes normes du travail. Les agents et agentes de prévention liront des définitions, des questions ou des devinettes et les élèves devront repérer les bonnes réponses sur leurs grilles de bingo. Les agents alimenteront des discussions afin que les élèves comprennent bien leurs droits en matière de normes du travail.

Préparation à l'atelier 2

Quelques jours avant le retour des agents et agentes dans votre classe, nous vous invitons à planifier un moment avec vos élèves pour introduire les thèmes qui seront abordés, soit l'équité salariale et les normes du travail. Vous pouvez leur poser des questions d'ordre général pour voir ce qu'ils connaissent et comprennent de ces concepts. Si vous constatez un besoin particulier d'informations à ce moment, n'hésitez pas à communiquer avec l'équipe de l'escouade pour leur en faire part.

Voici le lien vers la capsule vidéo jeunesse qui présente l'équité salariale : ([lien à venir](#))

Après avoir visionné la capsule en groupe, nous vous invitons à expliquer brièvement, dans vos mots, le concept d'équité salariale, qui est différent de celui d'égalité salariale.

L'égalité salariale consiste à offrir à une femme un salaire égal à celui d'un homme, pour un même emploi. ***L'équité salariale*** va plus loin. Elle consiste à offrir à une personne occupant un emploi féminin le même salaire qu'à une personne occupant un emploi masculin équivalent, même s'il est différent.

Voici le lien vers la capsule vidéo jeunesse qui présente les normes du travail : ([lien à venir](#))

À la suite du visionnement de cette capsule, nous vous invitons à discuter avec vos élèves de quelques-uns des thèmes qui seront abordés au cours de l'atelier, tels que : le salaire minimum et la paye, la semaine normale de travail, les jours fériés, les vacances, la fin d'emploi et le vêtement ou l'uniforme de travail.



Pour vous aider, vous pouvez vous référer à cette section du site web de la CNESST :

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/conditions-travail>

Au cours des discussions, vous pourrez évaluer le niveau de connaissances générales de vos élèves sur le sujet. Encore une fois, n'hésitez pas à communiquer toute information que vous jugerez pertinente aux agents et agentes de prévention avant leur visite en classe.

En outre, vous pouvez également aborder avec vos élèves l'importance de reconnaître le harcèlement psychologique ou sexuel en milieu de travail. Vous trouverez, dans cette section du site, quatre capsules présentant des situations problématiques en milieu de travail et des moyens pouvant aider à les résoudre :

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/prevention-securite/milieu-travail-sain/harcelement-au-travail/reconnaitre-harcelement-psychologique-sexuel>

À faire à la suite de la deuxième visite...

À la suite de l'atelier, vous recevrez par courriel un questionnaire d'appréciation et de rétroaction. Avant de le remplir, nous vous invitons à prendre un moment avec vos élèves pour discuter avec eux des apprentissages reçus et pour connaître leur appréciation globale de l'atelier. Cette étape doit être réalisée dans les cinq jours ouvrables suivant l'atelier. Votre rétroaction est essentielle, car les informations recueillies nous permettront d'apporter des modifications au programme, à la suite du projet pilote.

Pour joindre l'équipe de l'EPJ : escouade.prevention.jeunesse@cnesst.gouv.qc.ca

N.B. Si vos élèves ont des questions particulières en lien avec l'un des thèmes abordés au cours des ateliers, vous pouvez également nous les transmettre par courriel et nous tenterons de vous fournir des réponses dans les meilleurs délais.

Ressources utiles en lien avec les thèmes abordés

Zone éducation du site de la CNESST : <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/jeunes/zone-education>

Vous trouverez dans cette section du site une panoplie d'informations et d'activités complémentaires à réaliser avec vos élèves.

Zone jeunesse du site de la CNESST : <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/jeunes/zone-jeunesse>

Cette section est destinée aux jeunes et comprend notamment plusieurs articles de blogues, abordant des thèmes ou des questions que les jeunes se posent fréquemment.

Santé et sécurité du travail

Outil d'identification des risques de la CNESST : <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/sites/default/files/publications/outil-didentification-des-risques.pdf>

Identifier les risques à la santé et à la sécurité du travail - Trousse d'outils pour le personnel enseignant superviseur de stage du Parcours de formation axée sur l'emploi (Laberge, M. & Tondoux A., 2018) : <https://www.irsst.qc.ca/media/documents/PubIRSST/DF-1008.pdf?v=2020-11-18>

Équité salariale

Votre travail est-il reconnu à sa juste valeur? – Sensibilisation à la Loi sur l'équité salariale, information sur les droits et recours des travailleurs et travailleuses, et obligations des employeurs.

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/organisation/documentation/formulaires-publications/votre-travail-est-il-reconnu-sa-juste-valeur>

L'évaluation des emplois – Prendre en compte les caractéristiques des emplois féminins : les différents aspects du travail liés aux quatre grands facteurs prévus dans la loi qui doivent être pris en compte dans l'évaluation des emplois ainsi que les caractéristiques féminines de ces aspects qui sont souvent oubliées.

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/organisation/documentation/formulaires-publications/evaluation-emplois-caracteristiques-emplois>

Capsule iconographique expliquant l'équité salariale : <https://www.youtube.com/watch?v=rUPgQLuwrqc&list=PL2Ru7UFE3Z-HKnpPAU8sLIm785LdmhQpM&index=9>

Normes du travail

Brochure sur les normes du travail au Québec :

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/organisation/documentation/formulaires-publications/normes-travail-au-quebec>

Formation en ligne Les normes du travail à votre portée :

[Université TÉLUQ – Formation \(telug.ca\)](https://www.telug.ca/)

Les webinaires sur les normes du travail :

[Les webinaires de la CNESST | Les normes du travail \(telug.ca\)](https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/organisation/documentation/formulaires-publications/webinaires-normes-travail)

Toutes les vidéos de la CNESST en matière de normes du travail :

[Harcèlement psychologique ou sexuel – YouTube](https://www.youtube.com/watch?v=rUPgQLuwrqc&list=PL2Ru7UFE3Z-HKnpPAU8sLIm785LdmhQpM&index=9)

À retenir

- Les jeunes sont une priorité pour la CNESST et les activités de l'Escouade prévention jeunesse ont été élaborées en tenant compte des besoins spécifiques des élèves du PFAE.
- Les informations que vous communiquez à l'agent ou l'agent de prévention au sujet de votre groupe lors de la prise de contact permettent aussi d'adapter les contenus et l'animation aux besoins de vos élèves.
- Votre rôle est essentiel au bon déroulement de la visite des agents et agentes de prévention :
 - recevoir les deux ateliers d'une durée de 50 à 75 minutes chacun et respecter l'horaire prévu pour les rencontres ;
 - agir à titre de facilitateur ou facilitatrice en préparant vos élèves à la venue de l'escouade et en les accompagnant dans leur participation à l'atelier.
- Préparation suggérée en vue de l'atelier 1 – La santé et la sécurité du travail :
 - visionnement de la capsule vidéo jeunesse SST ;
 - discussion sur l'état des connaissances générales de vos élèves sur la SST ;
 - transmission de toute information relative à l'état des connaissances du groupe aux agents et agentes, afin que ceux-ci puissent adapter leur atelier en conséquence.
- Préparation suggérée en vue de l'atelier 2 – L'équité salariale et les normes du travail :
 - visionnement des capsules vidéo jeunesse équité salariale et normes du travail ;
 - définition des concepts d'égalité salariale et d'équité salariale ;
 - discussion sur la sous-évaluation de certains aspects des emplois majoritairement féminins ;
 - discussion autour des thèmes suivants : le salaire minimum et la paye, les heures de travail, les jours fériés, les vacances et la tenue vestimentaire particulière ;
 - transmission de toute information relative à l'état des connaissances du groupe aux agents et agentes, afin que ceux-ci puissent adapter leur atelier en conséquence.
- Après chaque atelier, vous recevrez un questionnaire d'appréciation et de rétroaction à remplir avec vos élèves. N'oubliez pas de le retourner aux agents et agentes de prévention **dans les cinq jours ouvrables suivant leur visite en classe.**



Reproduction autorisée avec mention de la source

© Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, 2021

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2021

ISBN 978-2-550-89950-1 (PDF)



Pour nous joindre
cnesst.gouv.qc.ca
1 844 838-0808